

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71.122
Objet

**DESIGNATION DES DELEGUES
POUR LA REVISION DES
LISTES ELECTORALES DES
BAILLEURS ET PRENEURS DE
BAUX RURAUX**

DATE DE CONVOCATION

4 septembre

DATE D'AFFICHAGE

4 septembre

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 23

SOUS-PRÉFECTURE - ROCHEFORT
Nombre de votants 25
ARRIVÉE LE

16. SEP. 1971

DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE
l'Art. 46 du C. M. U.

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze
le dix septembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, M. TETARD, Melle FOUCHER
MM. BUJARD, STIPAL, BUCHET, BARDE, COLLE, NAULIN, LARGETEAU,
MONTRON, DOIREAU, LACHAUD, RIVIERE, BERLAND, DOMECCQ, LANDRY,
DELAIR, BOUTET, PAPEAU, TAP, Mme BIDEAU, Mme FAVIERE ,

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARRIERE par M. TETARD
BOUCHET, par M. BUJARD

Absents : MM.

Monsieur LANDRY a été élu Secrétaire.

Par circulaire du 4 août 1971, et par arrêté de la même date,
M. le Préfet a fait connaître que la période de révision des
listes électorales des bailleurs et preneurs de baux ruraux sera
ouverte à compter du 10 septembre 1971.

En vertu de l'art.3 du décret du 22 décembre 1958, rappelé
par la circulaire préfectorale, il convient de désigner pour
cette révision le délégué du Conseil et le délégué de l'Organisation
Syndicale Agricole locale .

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'arrêté préfectoral et la circulaire du 4 août 1971

DESIGNE :

- M. BROTRÉAU Louis, comme délégué du Conseil Municipal,
- M. BIRON Edouard, Chemin de la Glacière , comme délégué de
l'Organisation Syndicale Agricole locale la plus représenta-
tive , pour faire partie de la commission de révision des
listes électorales des bailleurs et preneurs de baux ruraux,
M. THOMAS François, 10 rue Jules ROBERT , étant maintenu comme
délégué de l'Administration .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,



Guy TETARD